

ADMINISTRATION COMMUNALE	2
INFORMATIONS COMMUNALES	
Billet de la municipalité	3 - 9
Les nouvelles du conseil communal	10
C'EST GENIAL, LISEZ-LE	11
CAUSE TOUJOURS	
Course à pieds de Villars-Mendraz	11
ECHO DU RETROVISEUR	
La borne à trou	12
SOCIETES LOCALES	
Les chœurs de la région	13
Groupe de marche	14
Jeunesse de Villars-Tiercelin/Dommartin	14
Les Potes-Iront	15
La Sittelle	16
FC Villars-Tiercelin	17
Syndicat d'alpage	17
Agenda des sociétés locales	18
INFOS/PETITES ANNONCES	19
ETAT CIVIL - INFOS DU JOURNAL	20

L'Echo

Journal d'information
de la commune
de Jorat-Menthue



Le printemps est arrivé dans notre commune





MUNICIPALITE

**Line Gavillet
Syndique**

tél. 021 903 30 39 / 079 714 73 06
mail line.gavillet@jorat-menthue.ch
Suppléant : Didier Schmid

Administration générale – Relations extérieures
Cimetières
Ecole - Eglise
Finances
Personnel administratif et tech.

**Claude Racine
Vice-syndic**

tél. 021 903 29 76 / 079 258 14 37
mail claudio.racine@jorat.menthue.ch
Suppléante : Giuseppe Greco

Bâtiments - Refuges
Déchets
Eau
Epuration

**Bernard Joss
Conseiller municipal**

tél. 024 433 10 40 / 079 310 93 39
mail bernard.joss@jorat-menthue.ch
Suppléant : Claude Racine

Domaines - Terrains
Eclairage public
Forêts – Chemins Forestiers
Parcs et promenades
Service du Feu, PCi

**Giuseppe Greco
Conseiller municipal**

tél. 078 623 12 34
mail giuseppe.greco@jorat-menthue.ch
Suppléant : Bernard Joss

Culture (sociétés locales, manifestations)
Police des constructions
Passeport-vacances
Social

**Didier Schmid
Conseiller municipal**

tél : 021 731 28 54 / 079 213 25 84
mail : didier.schmid@jorat-menthue.ch
Suppléante : Line Gavillet

Aménagement du territoire (urbanisme)
Police
Routes - Transport
SI (gaz, électricité, téléphone)
Voirie
Energie

SECRETARIAT MUNICIPAL

Rue du Collège 5
1062 Sottens
tél. 021 905 51 15
mail greffe@jorat-menthue.ch

Secrétaire municipale : Nicole Boeuf
Assistée par Joëlle Braillard

CONTROLE DES HABITANTS

tél. 021 905 51 20
mail habitants@jorat-menthue.ch

Contrôle des habitants : Laurence Cherpillod
Horaires d'ouverture au public
Lundi 17h-19h / Mardi 09h-11h
Mercredi 14h-16h / Jeudi 09h-11h

BOURSE COMMUNALE

Rue du Collège 5
1062 Sottens
tél. 021 905 43 47
mail bourse@jorat-menthue.ch

Boursière communale : Clémence Grognuz
assistée par Céline Grognuz

Bourse – Horaires d'ouverture au public
Jeudi 10h-11h ou sur rendez-vous

PERSONNEL COMMUNAL PERMANENT

Roland Schmutz, Forestier-bûcheron-Chef d'équipe
Jean-Michel Cherpit, Forestier-bûcheron
Giulia Fontana, Apprentie Forestier-bûcheron
Keller Martin, Apprenti Forestier-bûcheron

PERSONNEL D'EXPLOITATION

Steve Buetiger, Employé communal
Wilson Cardoso, Concierge, Fontainier
Jérôme Gingins, Agent d'exploitation

**PRESIDENT DU
CONSEIL
Frédry-Daniel
Grossen**
Au Quartier Latin 3
1059 Peney-le-Jorat
Tél. 021 903 32 01

**Gestion équipe
forestière**
Roland Rapin



BILLET DE LA MUNICIPALITE

Chères habitantes et chers habitants de Jorat-Menthue,

Pour étoffer son programme de législature, la municipalité a fait quelques recherches depuis la fusion de nos cinq villages. Bien que « l'histoire » de notre commune soit récente, le temps passe vite, et la mémoire ne suit pas toujours !

Ces dernières années, la population a augmenté de la manière suivante :



Habitants : 31.12.2008	70	376	230	190	395	1261
Habitants : 31.12.2010	69	382	251	194	413	1309
Habitants : 31.12.2016	73	417	309	280	466	1545
Evolution 2010/2016 (%)	+5.48	+9.10	+23.10	+44.32	+12.83	+18.02

Les personnes âgées entre 18 et 65 ans représentent 66% de la population. Il y a 110 enfants de 0 à 5 ans et 214 jeunes de 6 à 17 ans (21 %) et 203 personnes de plus de 65 ans (13 %).

Ces statistiques réjouissantes assurent un bel avenir pour notre commune.

Le programme de législature contient encore beaucoup d'informations sur les bâtiments communaux, les ressources humaines, etc que vous trouvez sur le site de la commune.

La commune s'étend sur quelques 1770 ha avec le point le plus haut situé à une altitude de 916 m et le plus bas à 612 m. Une grande partie de ce territoire est constitué de champs, de pâturages et de surfaces boisées.

La nature du territoire se dessine comme suit :

Habitat et infrastructures :	116 ha
Surface agricole	1006 ha
Surface boisée	645 ha
Surface improductive	3 ha

(source : SCRIS - statistique de la superficie 2012/2014)

En vous souhaitant une bonne lecture, je vous adresse, chères habitantes, chers habitants, mes meilleures salutations.



Line Gavillet, syndique



BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

Déchetterie

Dans nos lieux de collecte de déchets, les surveillants doivent contrôler le contenu des bennes et il arrive assez souvent que des matériaux inappropriés y soient déposés.

Par exemple, les sachets de chips ou similaires n'ont pas à être éliminés dans la benne d'aluminium. Si vous avez un doute vous pouvez chiffonner l'emballage et s'il reprend sa forme initiale, il est destiné à votre sac à ordures.

Les briques de lait et de jus de fruits (berlingots) doivent aussi être éliminées dans les sacs à ordures.

Les cartons d'emballage, non souillés, doivent impérativement être pliés de manière à utiliser un minimum d'espace et rentabiliser ainsi le coût du transport.

Si vous avez quelques doutes, posez la question à nos collaborateurs, ils sont là pour vous aider.

Une attitude responsable vis-à-vis du tri des déchets permet une économie de coût pour la collectivité

Mauvais exemples :



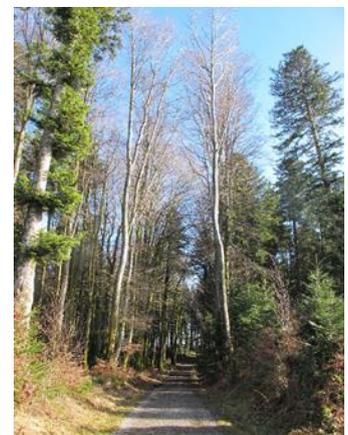
Claude Racine

Le projet du Parc naturel périurbain du Jorat est dans sa phase de création

La classe d'école de Villars-Tiercelin est louée depuis l'automne 2016 par l'Association intercommunale *Jorat, une terre à vivre au quotidien* (JUTAVAQ). Cette association emploie deux salariés et un stagiaire pour la phase de création du Parc naturel périurbain du Jorat.

Pour rappel, en 2015, un dossier de candidature a été déposé auprès de l'Office Fédéral de l'Environnement (OFEV) afin de créer un parc naturel périurbain (PNP) dans le Jorat. Suite à son acceptation par l'autorité fédérale, l'Association JUTAVAQ, porteuse du projet, s'est vue accordée le statut de « *candidat parc naturel périurbain* ». Le franchissement de cette première étape constitue une étape clé du dossier. En effet, elle coïncide avec l'octroi

Echelonnée sur une période de quatre ans (2016-2019), celle-ci doit aboutir à la rédaction d'une charte qui précisera les modalités de gestion et les caractéristiques du futur parc. Au terme de ce processus, soit en 2019, les législatifs des communes territorialement concernées par le projet seront appelés à confirmer la création du parc par la validation de ce document. Pour mener à bien ce travail, une équipe de coordination a donc été mise sur pied par l'Association. Composée d'une cheffe de projet (Sophie Chanel), d'un responsable des animations (Maxime Rebord) et d'un stagiaire, cette petite structure a pour mission de concrétiser les objectifs fixés dans un plan de gestion validé par les communes. Parmi les principaux buts à réaliser, l'équipe de projet est notamment amenée à définir précisément les contours du futur parc. La délimitation d'une zone centrale de 440 hectares au cœur du massif forestier joratois, dévolue à la libre évolution des processus naturels, constitue un enjeu crucial. A côté des études techniques ayant pour vocation de répertorier et valoriser les richesses de cette région, l'organisation d'activités et d'animations à l'attention de la population revêt une importance capitale.



Ainsi tout au long du processus de mise en œuvre du parc, diverses offres axées sur l'éducation et la sensibilisation aux patrimoines naturels et culturels joratois seront proposées. Celles-ci font partie intégrante des missions qui incombent à l'équipe de projet. Plus d'informations sont disponibles sur notre nouveau site internet : www.jorat.org

Bernard Joss



BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

Routes

Peney-le-Jorat : Les derniers aménagements ont été réalisés l'automne dernier. Selon les échos recueillis, cette réalisation a rencontré un accueil favorable de la population. La visibilité a été optimisée, améliorant la sécurité et l'accès aux arrêts « CarPostal ».

Villars-Mendraz : Les travaux avancent à grands pas. Si la météo nous est favorable, ils devraient s'achever au printemps.

Montaubion – Chardonney : Un projet, visant à déplacer l'arrêt des cars en bas du chemin du Pratel, est à l'étude. Son but étant d'éviter la traversée des axes Thierrens / Villars-Tiercelin et Villars-Mendraz / Dommartin. Il est actuellement soumis au canton.

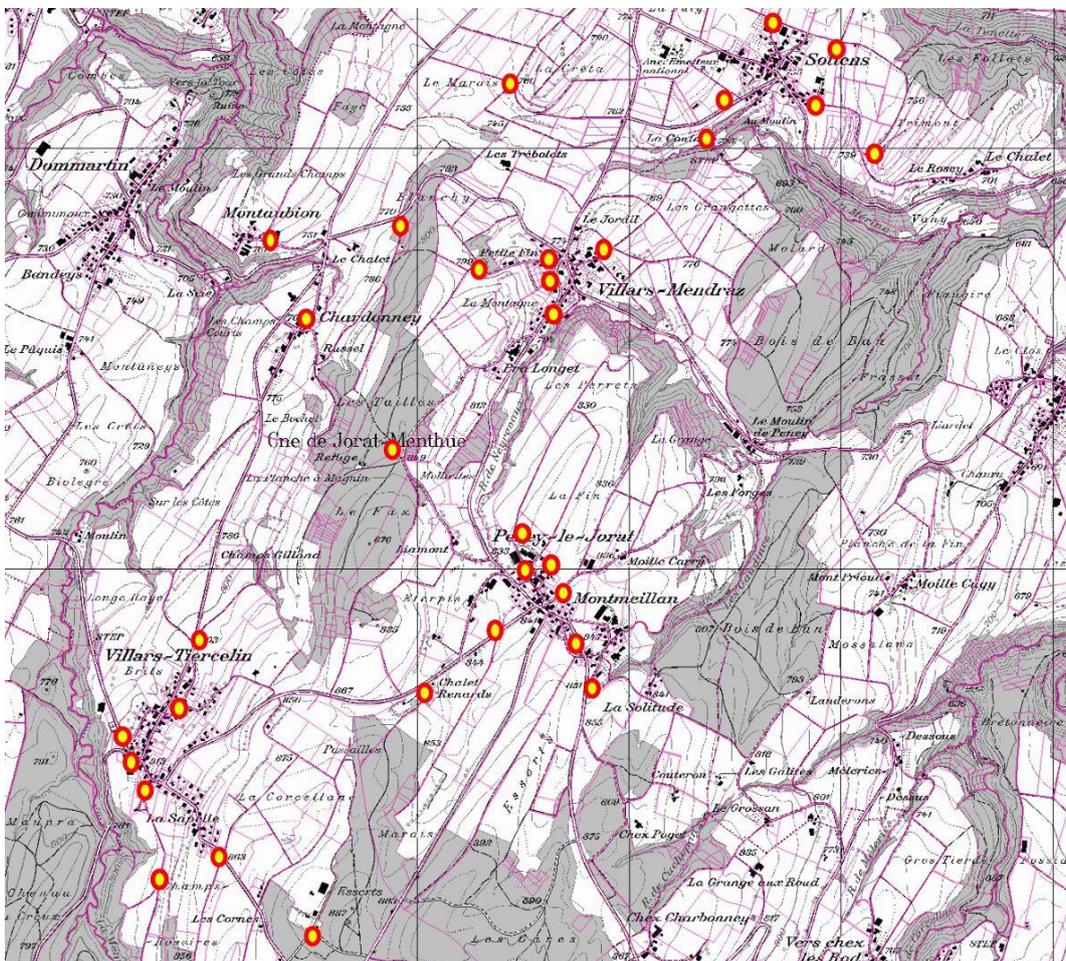
Villars-Tiercelin : La réfection de la route du Moulin – route de La Sapelle est également planifiée à terme. Nous sommes en attente d'une échéance du canton quant au début des travaux, le but étant de nous aligner sur leurs travaux.

Chiens

Ce ne sont pas moins de 32 poubelles pour chiens, qui ont été réparties sur le territoire communal. Bien que largement utilisées, il n'est pas rare de retrouver des sacs remplis de déjections canines sur les bords des chemins ou dans les champs. Alors du moment que le travail est commencé, autant le terminer en jetant les sachets dans les poubelles !!!

Pour rappel, une crotte de chien ingérée par une vache (herbe ou fourrage) peut provoquer un avortement chez la vache. De plus amples informations sont disponibles sur internet :

http://www.blv.admin.ch/gesundheit_tiere/01065/01456/01467/index.html?lang=fr



Didier Schmid



BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

Nos fontaines

Nous possédons de nombreuses fontaines dans nos 5 villages. Certaines sont alimentées par des sources, alors que d'autres le sont par le réseau.

Il fût une époque où elles avaient un rôle social. On se retrouvait pour le lavage du linge, le bétail s'y abreuvait deux fois par jour. Aujourd'hui elles sont garnitures et demandent un nettoyage régulier.

En hiver, on ferme l'eau de certaines fontaines pour éviter que le bassin se fende sous la pression de la glace. Par temps de bise l'eau s'écoule en dehors et forme de la glace, ce qui n'est pas sans danger. Puis au printemps, elles sont remises en activité.



Claude Racine

Pensez-y

Chaque année, à réception du décompte annuel de consommation d'eau, quelques abonnés sont surpris du montant de la facture.

Si vous voulez éviter une telle surprise, contrôlez régulièrement votre compteur.

Une fuite, aussi petite soit-elle, représente plusieurs dizaines de mètres cubes à payer inutilement.

Claude Racine



PET-RECYCLING SCHWEIZ

CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL

COMMUNE DE JORAT-MENTHUE
1062 SOTTENS

point de collecte de PET-Recycling Schweiz, a collecté un total de

991 KILOGRAMMES

de bouteilles à boissons en PET en 2016. Ces quelques 35981 bouteilles ont été recyclées par PET-Recycling Schweiz puis transformées en PET recyclé de qualité.

Outre la production de matières premières précieuses, cette collecte a permis les économies suivantes en faveur de l'environnement:

- ENVIRON 2974 KILOGRAMMES DE GAZ À EFFET DE SERRE
- ENVIRON 942 LITRES DE PÉTROLE

L'élimination correcte des bouteilles à boissons en PET est un moyen simple de promouvoir la protection du climat, d'économiser l'énergie, de réduire les déchets et de préserver les énergies non renouvelables. Merci pour votre engagement. Chaque bouteille compte!

CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL 2016

Jean-Claude Würmli
Directeur

PET-Recycling Schweiz, Naglerwiesenstrasse 4, 8049 Zurich, info@prs.ch, petrecycling.ch

La commune de Jorat-Menthue est à la recherche d'un ou d'une surveillant(e) de déchetterie.

Tâche :

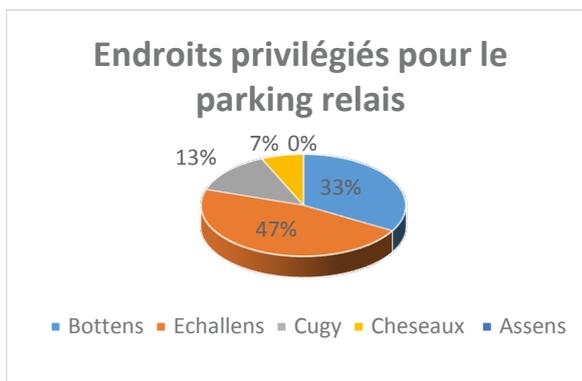
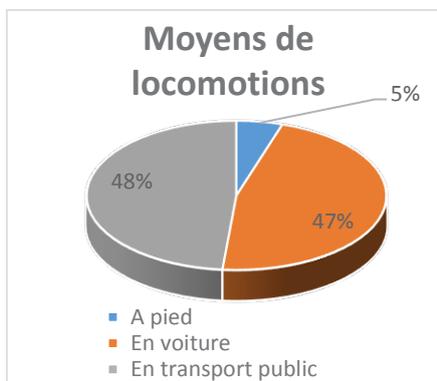
Être disponible quelques heures par mois durant l'ouverture des déchetteries.

Pour de plus amples renseignements sur le poste vous pouvez vous adresser à M. Claude Racine au 079 258 14 37 ou à l'adresse mail : clauderacine@jorat-menthue.ch



BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

Un sondage avait été effectué dans notre commune, afin de connaître les habitudes de transport de ses citoyens, nous trouvons intéressant de vous en faire part :



En conclusion du sondage de l'utilisation des transports publics pour les deux communes :

- 9% de réponses des tous-ménages retournés.
- 6 % d'habitants se sont sentis concernés, principalement le village de Villars-Tiercelin.
- Actuellement à Jorat-Menthue, 48% vont en transport public, 47% en voiture privée et 5% à pied.
- On constate que les principaux auteurs des réponses au sondage sont les utilisateurs actuels des transports publics.
- La situation géographique centrale par rapport au canton génère que les pendulaires se dirigent dans toutes les directions : Moudon, Montpreveyres, Lausanne, Echallens, Yverdon et autres.
- Les plus grands utilisateurs des transports publics sont les étudiants, les apprentis et les élèves.
- Quelques habitants travaillent sur place et se rendent à pied sur leur lieu de travail.
- L'endroit privilégié pour le parking relais est Echallens puis Bottens. Il y a relativement peu d'intérêt pour un parking relais.
- Une cadence augmentée des transports publics, les rendraient plus attractifs.
- Plus les habitants sont proches de lignes régulières, plus ils se sentent concernés par les transports publics. C'est probablement pour cette raison que les habitants des autres villages de Jorat-Menthue ont montré moins d'intérêt.

Joëlle Braillard

Marché régulier à Villars-Tiercelin

L'inauguration du marché a eu lieu le 14 décembre dernier et depuis, malgré les mois difficiles de l'hiver, il perdure ! Il a lieu tous les mercredis après-midi entre 15h et 19h !

Ce marché est plus qu'un étalage de marchandises, il est un lieu de rencontre, de discussion, et parfois même de débat, comme l'étaient à l'époque nos bistrotts, nos postes...

Mères de famille, retraités, enfants, travailleurs rentrant de leur journée se côtoient et échangent des sourires, des regards, discussions en tous genres. Qu'il est bon d'y trouver une ambiance villageoise ! Grâce à nos fabuleux marchands la bonne humeur est toujours au rendez-vous, soyez en assuré !

En même temps que ce dernier, nous ferons des marchés agrandis aux artisans et à des producteurs spécifiques, voici les prochaines dates :

5 Avril
24 mai
12 juillet
6 septembre
25 octobre



Giuseppe Greco



BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

Campagne de sensibilisation : Un enfant n'est pas un partenaire sexuel

Selon une étude récente (Seto, 2009), 1% à 5% de population générale ressentirait une attirance sexuelle envers les enfants.

Concernant la Suisse, les notes de la Télévision suisse romande ayant servi à la préparation de l'émission « 36.9 » du 9 avril 2008, « Pédophilie : en savoir plus », mentionnent qu'« en extrapolant les données canadiennes à la Suisse, on peut supposer qu'environ 50'000 adultes (hommes et femmes) ressentiraient une attirance sexuelle à l'égard d'enfants. »

Est-ce que toutes ces personnes vont forcément, un jour, abuser d'un enfant ?

Convaincue qu'une partie d'entre elles souffre de ce type d'attirance, et qu'elle est en demande d'aide, l'association DIS NO, active depuis 1995 dans la prévention de la maltraitance envers les enfants, a ouvert un service préventif destiné aux adultes et adolescent(e)s, n'ayant jamais commis d'abus mais préoccupés par des attirances ou des fantasmes sexuels envers des enfants.



Ce service, unique en Suisse romande, s'adresse également aux personnes ayant peur de reproduire des actes vécus/subis ou qui consomment des images pédopornographiques ainsi qu'à leurs proches.

DIS NO offre aux personnes concernées :

- écoute, information et conseil pour faire le point sur leur situation et chercher des moyens pour la faire évoluer (entretien d'éclaircissement)
- une orientation vers des thérapeutes sensibilisés à cette thématique et prêts à les aider
- un accompagnement pour améliorer la communication avec leur entourage ou pour faciliter la prise de contact avec un thérapeute

Depuis l'ouverture en 2014, une cinquantaine de personnes se sont spontanément adressées à DIS NO. Son défi consiste aujourd'hui à informer le grand public de l'existence de ce service afin que celles qui sont confrontées à ce problème sachent à qui s'adresser pour trouver un soutien spécialisé et agir dans le respect de l'intégrité de l'enfant et de leur dignité.

S'il peut s'avérer difficile de faire le pas de demander de l'aide, nous encourageons ces personnes à ne pas y renoncer sachant qu'elles ont la possibilité de contacter DIS NO anonymement.

0840 740 640 - aide@disno.ch – www.disno.ch

Les prestations fournies par l'Association DIS NO sont gratuites.

Association DIS NO – CP 1493 – 1870 Monthey 2
www.disno.ch – aide@disno.ch – 0840 740 640

Giuseppe Greco



BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite



Connaissez-vous la ludothèque régionale d'Echallens ? N'hésitez pas à la découvrir et y louer toutes sortes de jeux de société, électroniques, d'extérieur, de bricolage et d'art des déguisements et plus encore !

La ludothèque vit grâce au soutien financier de plusieurs communes du Gros-de-Vaud, dont celle de Jorat-Menthue, aux abonnements et locations ainsi qu'au bénévolat des ludothécaires.

De plus, des après-midis "Anniversaires" sont organisés pour les enfants de 4 à 10 ans, maximum 10 enfants. Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact directement à la ludothèque avec une personne du comité pour mettre au point les détails de cette animation. Les dates disponibles sont mentionnées sur le site internet.

Place du Temple 7

www.ludo-region-echallens.ch

1040 Echallens

info@ludo-region-echallens.ch



Prêt de livres, documentaires, périodiques (adultes et enfants)

La Bibliothèque Régionale d'Echallens (BRE) a été créée en 1982 par une association de bénévoles afin de desservir la population régionale en documents de lecture publique. Pendant trente ans, ces bénévoles motivés ont géré et fait vivre la bibliothèque avec beaucoup d'enthousiasme et savoir-faire.

Avec le soutien d'un partenariat de communes, dont celle de Jorat-Menthue, et la création d'un centre de documentation scolaire, la bibliothèque s'est professionnalisée et fait partie du Réseau vaudois des bibliothèques (Renouvaud) - Ecoles et Lecture publique.

Bibliothèque régionale d'Echallens
Collège de Court-Champ
Ch. Du Grand-Record 50b
1040 Echallens
Contact : 021 316 30 90

www.bibliotheque-echallens.ch

Giuseppe Greco



LES NOUVELLES DU CONSEIL COMMUNAL

Deux textes principaux définissent le fonctionnement des autorités communales de notre canton : la Constitution vaudoise et la loi sur les communes. La Constitution fournit le cadre général, soit l'organisation et les missions, tandis que la loi sur les communes règle le fonctionnement, qui fait quoi. Ajoutons encore un texte important, la loi sur l'exercice des droits politiques, loi qui règle les processus des élections et des votations. Une fois le cadre général posé par ces divers textes, il appartient aux autorités communales de régler les problèmes liés au fonctionnement au jour le jour des deux autorités communales que sont la Municipalité et le Conseil communal ou général. En gros la Municipalité gère la commune en respectant le cadre général défini par le Conseil. Précisons à ce stade que les communes de moins de mille habitants ont en général un Conseil général, soit un organe délibérant dont tout électeur, toute électrice, peut faire partie sur simple demande, alors que les communes de plus de mille habitants ont un Conseil communal, constitué de citoyens et citoyennes élus par le corps électoral de la commune.

Jorat-Menthue est donc dotée d'un Conseil communal, actuellement constitué de cinquante membres. Ce Conseil exerce son autorité de diverses manières :

- en élaborant des règlements communaux (règlements sur les constructions, sur la distribution de l'eau, sur la gestion des déchets, sur la police, etc) ;
- en adoptant les plans d'affectations du territoire ;
- en fixant le taux des impôts (arrêté d'imposition) ;
- en accordant à la Municipalité un budget annuel ;
- en accordant divers crédits pour les investissements ;
- etc.

Le Conseil s'est en particulier doté d'un règlement de fonctionnement, règlement qui définit les procédures internes au Conseil.

C'est donc dans le cadre défini ci-dessus que s'exerce le pouvoir du Conseil communal, en particulier au travers des séances de ce Conseil. A cet égard, les deux dernières séances illustrent bien ce qui se passe au niveau de notre autorité.

Le 31 octobre dernier, le Conseil communal a :

- accordé à la Municipalité diverses autorisations générales, évitant ainsi au Conseil de devoir se prononcer sur des objets de moindre importance ; c'est ainsi que la Municipalité peut pour des montants maximaux de Frs 25000.- acquérir ou vendre des actions, accorder des droits immobiliers ; elle peut également engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles d'un maximum de Frs 50000.- ; elle peut aussi intervenir en justice (autorisation de plaider) ;
- défini les rétributions et indemnités de la Municipalité et du Conseil ;
- fixé le taux de l'impôt sur le revenu et la fortune à 72% de l'impôt cantonal de base ;
- accordé un crédit de Frs 100000.- pour la rénovation d'un appartement dans la villa émetteur ;
- adopté un nouveau règlement sur la distribution de l'eau ;
- accueilli en début de séance M. Hugo Dias en qualité de nouveau membre du Conseil en remplacement de Mme Véronique Beausire qui a quitté la commune.

Le 12 décembre dernier, le Conseil a :

- adopté le budget 2017 de Jorat-Menthue présentant un total de Frs 6'828'768.- de charges pour Frs 6'582'370.- de revenus, soit un excédent de charges de Frs 246'398.- ;
- fixé le plafond d'endettement à 16 millions et le plafond de cautionnement à 8 millions.
- accordé un crédit de Frs 2'100'000.- pour la réfection totale du collège de Peney-le-Jorat ;
- désigné les membres de la commission Energie.

Signalons ici que les ordres du jour des séances sont affichés dans les villages et que les décisions prises par le Conseil sont aussi affichées dans les jours qui suivent la séance.

On le voit, le Conseil a traité de nombreux objets et plusieurs décisions attendent encore notre organe délibérant. On pourra en reparler dans le prochain billet.

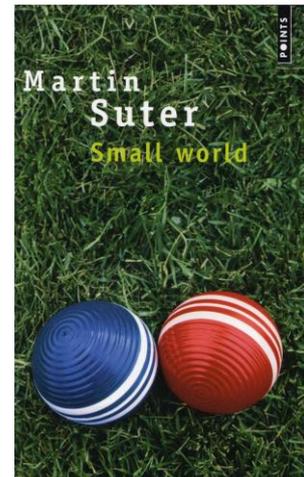
Frédy-Daniel Grossen, président du Conseil communal



Un marginal alcoolique lié à une famille richissime qui s'enfonce dans les limbes de l'Alzheimer. La maladie terrasse ses souvenirs les plus récents mais lui redonne accès à des épisodes très anciens de sa vie que ses "révélations" vont finir par déranger ; mais quel est donc ce terrible secret que l'on cherche à enfouir ? Un roman fort, dont je viens à peine de refermer les pages et qui hante encore ma mémoire par son écriture simple et poignante... Mélange de roman policier et d'études sociologiques, on y apprend beaucoup. Comment vivre avec la maladie de l'oubli ? Comment aimer et se reconstruire ? Peut-on vivre sans passé ?

Un récit bouleversant de justesse, peuplé d'êtres complexes et de mystères multiples...L'élégance du trait allié à la finesse de l'analyse... Un roman que je vous recommande avec grand plaisir, c'est génial, lisez le.

Gil Gutmann



Small World/Martin Suter, Points

CAUSE TOUJOURS



Très chers habitant, chers amis,

Nous vous informons que la fête du refuge de Villars-Mendraz aura bel et bien lieu le jeudi 25 mai prochain. Pour rappel, l'Association du refuge et son comité n'existe plus depuis le 1^{er} janvier 2017. La clé, le bas de laine et les dossiers de notre beau refuge ont été remis à la Municipalité.

Ceci étant dit, nous vous annonçons, avec plaisir, que la 31^{ème} course à pied des enfants sera organisée en ce jeudi de l'Ascension 2017 ! Celle-ci reste ouverte à tous les enfants nés depuis 2001.

Bien entendu, les inscriptions sont acceptées jusqu'au dernier instant. Mais, toujours pour des questions d'organisation, nous vous invitons à anticiper un tant soit peu celles-ci, par e-mail à : ana-paula.favre@bluewin.ch, ou alors par téléphone au **079 239 25 74** (messagerie active). Ceci pour nous éviter un stress inutile la veille de l'événement. Le flyer de la course contenant les renseignements usuels vous sera distribué dans vos boîtes aux lettres.

Autre possibilité d'inscription : notre page Facebook <https://www.facebook.com/ascensionvillarsmendraz>

D'autre part, nous vous rappelons que nous comptons une nouvelle fois sur vos généreux dons qui nous permettent de financer la précieuse médaille, offerte à tous nos courageux coureurs et ainsi récompenser leur exploit sportif.

Il est toujours possible de verser directement votre participation financière avant le jour J, sur le compte mentionné ci-dessous :

- IBAN : CH35 8047 2000 0055 6855 4, au nom d'Ana Paula Martin, route d'Yverdon 50, 1417 Epautheyres, mention « Course à pied ».

D'ores et déjà nous nous réjouissons de vous voir nombreux à cette jolie journée familiale et conviviale et espérons bien entendu que le soleil sera de la partie !

PS : chacun est libre de s'entraîner à sa convenance.



Le petit comité
d'organisation
Ana et Ludovic Martin

CAUSE TOUJOURS

Cette rubrique vous est ouverte. Elle vous permet de vous exprimer et de nous transmettre des textes concernant la vie de notre commune. L'équipe rédactionnelle se réserve le droit de ne pas les publier. Vous trouverez les adresses, le délai et la forme pour le retour de vos articles à la dernière page du Journal.



La borne à trou

Bornes-menhirs-percées Notre commune a la chance d'en posséder 2 !

- Borne-menhir à trou de Praz-Longet à Villars-Mendraz



- Borne-menhir à trou à la limite des villages de Peney-Le-Jorat et Villars-Tiercelin, sur l'ancien tracé du Chemin des Paysans



Ces bornes sont certainement antérieures à l'abornement des communes.

A quoi donc pouvaient-elles bien servir ?

Plusieurs hypothèses émises par des chercheurs :

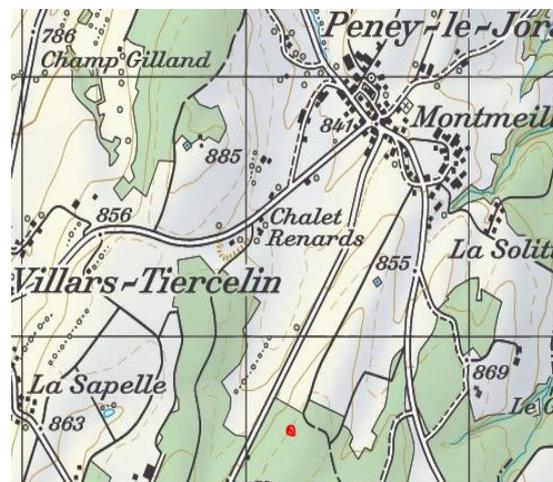
- Limites, axes de centurions (division militaire et politique romaine)
- Mégalithe funéraire
- Trou pour une visée indiquant le Nord = Pierre relais sur un parcours donné
- Trou pour une visée indiquant la direction d'un point d'eau

Pour les trouver

- Villars-Mendraz



- celle sur le chemin des paysans.... est plus difficile à trouver vu l'état de nos chemins forestiers...et c'est dommage qu'on ne sache pas mieux valoriser notre patrimoine !



Jean-Luc Tappy



**Vous aimez chanter... vous voudriez apprendre à chanter
vous désirez chanter autrement que sous votre douche ?
La région vous offre beaucoup de possibilités de vous inscrire dans un
chœur !
Faites le pas ... On vous y accueillera volontiers !**

LE CHOEUR MIXTE DES TROIS SAPINS, Peney-Le-Jorat,

genre : musique populaire

répétitions tous les mardis 20h15 à 22h00

renseignements : Gabriel Pidoux, Président, Villars-le-Comte, mobile 079 515 44 70

Marina Morel, secrétaire, Peney-le-Jorat, marinamorel69@gmail.com

tél. 021 905 17 06 - mobile 079 677 10 31

L'HARMONIE DES FORETS, Villars Tiercelin,

genre : musique populaire

répétitions tous les lundis 20h00 à 22h00

renseignements : Michel Weber, président, tél. 021 634 23 53

La SITTELLE, Villars-Mendraz – Lè MAIENTZETTE, Palézieux

genre : musique populaire et folklorique, danses folkloriques

répétitions tous les mardis, 20h à 22h, en alternance chants-danses

renseignements : <https://www.chanter-danser.ch>, Président : Daniel Cornu, tél. 021 311 48 04

Frédy-Daniel Grossen, tél. 021 903 32 01

JORAT GOSPEL

genre : gospels, negro spirituals et mélodies actuelles du peuple noir

répétitions : mardi tous les 15 jours de 18 à 20 heures à Chapelle

renseignements : Hermann Niklaus, directeur du groupe, 1059 Peney-le-Jorat

tél. 021 903 31 94 – mobile 079 442 67 12 www.joratgospel.ch info@joratgospel.ch

Les MEC'CONNUS DE LA BRESSONNAZ, Hermenches,

Genre : chœur d'hommes, musique populaire

répétitions le lundi tous les 15 jours à 20h.

renseignements : Raphaël Morel, Président, 1513 Hermenches, tél. 021 903 53 90

mobile 079 250 86 26 morel@woldcom.ch

POIVRE ET SEL, chœur d'âinés Echallens,

genre : musique populaire

répétition tous les jeudis après-midi 14h15 à 16h15

renseignements : André Marendaz, Président, tél. 021 861 18 12

CHOEUR SYMPHONIQUE DE L'UNIVERSITE POPULAIRE DE LAUSANNE, Lausanne,

genre : musique classique ... mais exceptionnellement cette année : Fête des vigneron 1977 !

répétition tous les mardis 19h00 à 20h45

renseignements : <http://www.choeuruplausanne.ch>

Jean-Luc Tappy, Peney-Le-Jorat, mobile 079 652 21 57, jean-luc.tappy@bluewin.ch



Un groupe de marche dans notre commune ?

1 h à 2 h de marche.... adaptée à l'allure de chacun, sans chercher la performance



A plusieurs reprises, en me promenant, je rencontre un autre couple qui se dirige dans la direction opposée ou une personne seule qui rentre d'un petit périple.... Cela me fait réaliser qu'un groupe de marcheurs pourrait se créer dans notre commune. L'organisation serait très libre, un rendez-vous hebdomadaire et viennent ceux qui le veulent ou qui sont libres ce jour-là ...ceci sans inscription. Cela permettrait également de connaître les différents chemins de notre région ainsi que son patrimoine.

Si on désire aller un peu plus loin, le groupement de voitures serait alors aussi plus écologique !



Pour en parler et attendre des propositions de personnes intéressées, je vous donne rendez-vous lundi 22 mai 2017, 20h00 à la salle du petit collège de Peney-Le-Jorat.

D'autres renseignements en attendant chez
Jean-Luc Tappy, Peney-Le-Jorat (021 903 31 73)
jean-luc.tappy@bluewin.ch

Viens te dépenser à Villars-Tiercelin le 6 mai 2017 !!!



Photos: Dany Schaer, Téléthon 2016, Assens

La jeunesse de Villars-Tiercelin/Dommartin organise pour la deuxième année consécutive une journée sportive à Villars-Tiercelin. Au programme tournoi de pétanque qui aura lieu sur les terrains à côté du collège à 14h et un tournoi de volley derrière la garderie à 17h. Un point de ravitaillement et de petite restauration seront là pour vous désaltérer.

Pour les moins sportifs, un bal aura lieu à la grande salle de Villars-Tiercelin dès 21h, avec les excellents DJs de Backdraft.

le 6 mai 2017

VIENS TE DÉPENSER... !!

au Tour de jeunesse
VILLARS-TIERCELIN/DOMMARTIN

PÉTANQUE
Pétanque en doublette | CHF 30.-
Inscriptions dès 13h | début du tournoi 14h

VOLLEY
4 Joueurs | 1 fille minimum dès 17h | CHF 40.-
Inscriptions jusqu'au 1^{er} mai
auprès d'Océane au 077 419 10 90 ou sportsjvtd@hotmail.com

PETITE RESTAURATION SUR PLACE


www.backdraft.ch

Pour de plus amples informations sur la manifestation ou pour vous inscrire aux différents sports, vous pouvez contacter Océane au 077/419.10.90 ou oceane_gard@hotmail.com.

Au plaisir de vous rencontrer lors de cette journée !
La Jeunesse de Villars-Tiercelin/Dommartin



FETE DE LA CITROUILLE 2016 – LES MINIONS

Retour à la Grande Salle de Villars-Tiercelin le 8 octobre 2016 pour cette 11ème édition marquant le début de la deuxième décennie de l'association des « Potes-Iront ».



Le thème choisi des « Minions » nous permet de motiver et booster la participation des enfants de la commune ainsi que de leurs parents. Les courges furent creusées, sculptées, décorées, colorées, imaginées en accordance avec les fameux personnages des films des Minions. L'originalité des présentations, des plus simples aux plus recherchées furent admirées et commentées par les « djeunes » eux-mêmes qui racontèrent la « genèse » de leur « Œuvres en délire » en toute modestie et sincérité.



Des parents inspirés présentèrent leurs desserts "MINIONS" à base de potirons que les « experts » eurent le plaisir de déguster et de récompenser.

Les papilles gustatives de tous les participants ne furent pas négligées avec les Hamburgers « fait maison » tout cela sous l'œil monstrueux (en taille) d'un Minion géant suspendu au beau milieu de la salle.

Cette soirée conviviale fut l'occasion de partager de supers moments « inter-générationnels ». Un grand merci à tous les participants et à la joie de vous revoir nombreux le 28 octobre 2017 pour une nouvelle édition (voir ci-dessous) !

FETE DU PRINTEMPS 2017 SAMEDI 20 MAI 2017

Les Potes-Iront vous concoctent une nouvelle fête à la grande salle de Villars-Tiercelin intitulée « Questions pour un Champignons ». La première édition de 2015 avait été couronnée de succès avec des participants de tous âges prêts à en « découdre » amicalement dans une ambiance déchaînée. Nul besoin toutefois d'être Einstein, ni même de participer activement aux jeux proposés. Votre présence ainsi que vos **encouragements seront de toute façon très appréciés et gratifiés** d'un bon repas à déguster en toute convivialité.



Une petite publicité (flyer) avec tous les détails suivra dans vos boîtes aux lettres.

DATES A RETENIR

Fête du printemps	20 Mai 2017
Fête de la Citrouille	28 octobre 2017
St-Nicolas	6 décembre 2017

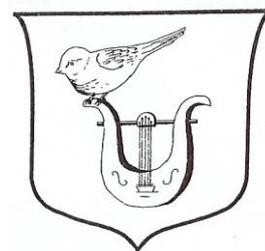
Nous nous réjouissons de vous revoir et vous tiendrons informés des détails.

André Pfister pour les Potes-Iront

Chères sociétés locales, des pages réservées aux sociétés de notre commune sont à votre disposition. C'est avec plaisir que nous mettrons vos diverses annonces, présentations, manifestations dans les prochaines éditions. Vous pourrez nous envoyer vos infos par mail ou en passant par l'un des rédacteurs locaux de votre région mentionné à la fin de ce numéro. Vous y trouverez également les informations concernant la forme et le format des articles. Merci d'avance et bonne lecture.



La Sittelle
Villars
Mendraz



Lè
Maientzettè
Palézieux

21, Rue des Cadences

En mars dernier, le groupe folklorique LA SITTELLE de Villars-Mendraz a donné rendez-vous à son public à la grande salle de Peney-le-Jorat pour ses soirées annuelles, présentées avec LÈ MAÏENTZETTÈ de Palézieux. Voilà 21 ans que les deux sections de l'Association Cantonale du Costume Vaudois organisent chaque année un spectacle en commun.

Pour cette édition, nous vous emmenons dans la vie d'un immeuble locatif dont les habitants avaient des traits de caractère bien trempés ! Les dialogues imaginés par quelques membres des deux sociétés étaient soutenus par des chants écrits par des compositeurs romands pour certains : Charly Torche, Blaise Mettraux, Gonzague Monney. Pour d'autres, telle qu'une adaptation de : « Le jazz et la Java » et de « Ah le tango corse » ou un chant traditionnel colombien venaient de plus loin. En ce qui concerne les danses, quand elles sont présentées en costume vaudois, ce ne peut être que des danses de notre pays. Les créateurs de la musique ou des chorégraphies sont suisses, vaudois et même issus de nos sociétés. De plus, un groupe d'enfants a interprété plusieurs danses et rondes et ce, avec des sourires tellement craquants ! Nous avons tous été charmés.

Merci, cher public de Jorat-Menthue de nous avoir encouragés par votre présence et vos applaudissements. Après Peney, c'est à Palézieux-Village que s'est donnée la dernière représentation de l'édition 2017.

Nous accueillons volontiers de nouveaux membres, que ce soit pour chanter, danser ou jouer au théâtre. Nous répétons les mardis de 20h00 à 22h00. Si vous souhaitez nous rejoindre, prenez contact avec le soussigné. A bientôt



Daniel Cornu
Président La Sittelle
Chemin des Sauges 8Bis
CH-1018 Lausanne
021 311 48 04
076 451 95 31
www.chanter-danser.ch



AGENDA DU FC VILLARS-TIERCELIN

01.04	10h	Mvt du centre 2 - ES Malley 7
09.04	9h45	FC VT - Chavannes le chêne 2
29.04	10h	Mvt du centre 2 – Le Mont 3
30.04	9h45	FC VT - FC Fey
06.05	10h	Mvt du centre 2 – Stade LS 7
14.05	9h45	FC VT - FC Nord Gros de Vaud 2
20.05	10h	Mvt du centre 2 – FC Ecublens 5
28.05	9h45	FC VT - FC Villars-le-Terroir 1b
05.06	9h	Tournoi junior F et E

Classement de 5^{ème} ligue, groupe 3 : Nous avons terminé le 1^{er} tour de la saison 2016-2017 à la 10^{ème} et dernière place avec 1 seul point pour 9 matches.

Relève : Nous avons intégré une dizaine de jeunes et les plus âgés sont passés dans une nouvelle équipe de séniors +30 ans. Nous espérons que cette nouvelle équipe de jeunes progressera et qu'ils prendront du plaisir à pratiquer leur sport favori.

Repas de soutien : Nous tenons à remercier les 115 personnes qui ont participé à notre repas de soutien le 4 mars dernier. Une très jolie soirée avec un buffet de saveurs d'Asie. Merci à Municipalité qui nous a offert l'apéritif ainsi que la location de la salle de Peney-le-Jorat. Une tombola très bien garnie de lots en tout genre (dont un PC portable, deux montres, des places pour Athletissima, deux maillots du Lausanne-Sport et pleins d'autres encore) a donné place à l'ouverture du bar.

Site internet : www.fcvt.ch L'adresse mail est : info@fcvt.ch

Prochaines dates :

- Dimanche 8 octobre 2017 : Match aux cartes à la salle de Villars-Tiercelin
- Samedi 27 janvier 2018 : Loto USL à la salle de Villars-Tiercelin

Nous espérons vous voir nombreux à nos manifestations, ainsi qu'autour du terrain, car nous avons toujours besoin de votre soutien.

Amicales salutations sportives.

Pour le FC Villars-Tiercelin
Didier OCHS

100^{ème} anniversaire du syndicat d'alpage de Villars-Tiercelin



Dimanche 21 mai 2017

Dès 11h00 apéro

Steak haché ou schublig du chalet

Frites, salades

Animations

Réservation : 079 277 94 02

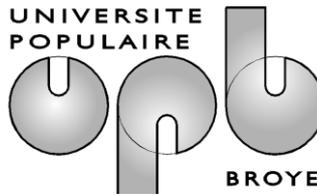


Agenda des sociétés locales

Avril 2017	Octobre 2017																		
<p>31/1 Concerts annuels Ensemble de cuivres à Thierrens <i>The Friend's Band-Villars-Mendraz</i></p> <p>5 Grand Marché de Villars-Tiercelin</p> <p>15 Course aux œufs à Villars-Tiercelin <i>Jeunesse de Villars-Tiercelin/Dommartin</i></p> <p>16 Salade aux œufs à Dommartin <i>Jeunesse de Villars-Tiercelin/Dommartin</i></p>	<p>8 Match aux cartes à Villars-Tiercelin <i>Football Club de Villars-Tiercelin</i></p> <p>21 Brisolée à Villars-Tiercelin <i>Les Amis du Marron</i></p> <p>25 Grand Marché de Villars-Tiercelin</p> <p>28 Fête de la citrouille à Villars-Tiercelin <i>Les Potes-Iront</i></p>																		
Mai 2017																			
<p>6 Tour de Jeunesse à Villars-Tiercelin <i>Jeunesse de Villars-Tiercelin/Dommartin</i></p> <p>10 Concert à Sottens <i>The Friend's Band-Villars-Mendraz</i></p> <p>20 Fête du printemps à Villars-Tiercelin <i>Les Potes-Ironts</i></p> <p>24 Grand Marché de Villars-Tiercelin</p> <p>25 Fête du refuge de Villars-Mendraz <i>Commune de Jorat-Menthue</i></p> <p>25 Tir des enfants à Peney-le-Jorat</p>																			
Juin 2017																			
<p>3 Marché artisanal de Sottens</p> <p>Dîner broche-pétanque à la grande salle de</p> <p>18 Peney-le-Jorat <i>Jeunesse de Peney-le-Jorat</i></p>																			
Juillet 2017	<div data-bbox="788 1303 1449 2076" data-label="Complex-Block"> <p>BOUCHERIE * CHARCUTERIE * TRAITEUR</p> <p>PUR FUMET DU JORAT</p> <p><i>Chez Alex</i></p>   <p>La saison des barbecues arrive. Votre viande vous attend à la rue des fontaines 29 à Villars-Tiercelin</p> <p>Heures d'ouvertures :</p> <table> <tr> <td>Lundi</td> <td>9h00-12h00</td> <td>16h00-18h00</td> </tr> <tr> <td>Mardi</td> <td>9h00-12h00</td> <td>16h00-18h00</td> </tr> <tr> <td>Mercredi</td> <td>9h00-12h00</td> <td>16h00-18h00</td> </tr> <tr> <td>Jeudi</td> <td colspan="2">Fermé toute la journée</td> </tr> <tr> <td>Vendredi</td> <td>9h00-12h00</td> <td>16h00-18h00</td> </tr> <tr> <td>Samedi</td> <td>9h00-12h00</td> <td>fermé</td> </tr> </table> <p>A bientôt A. et M. Sauvageat</p> </div>	Lundi	9h00-12h00	16h00-18h00	Mardi	9h00-12h00	16h00-18h00	Mercredi	9h00-12h00	16h00-18h00	Jeudi	Fermé toute la journée		Vendredi	9h00-12h00	16h00-18h00	Samedi	9h00-12h00	fermé
Lundi		9h00-12h00	16h00-18h00																
Mardi		9h00-12h00	16h00-18h00																
Mercredi		9h00-12h00	16h00-18h00																
Jeudi	Fermé toute la journée																		
Vendredi	9h00-12h00	16h00-18h00																	
Samedi	9h00-12h00	fermé																	
<p>12 Grand Marché de Villars-Tiercelin</p>																			
Août 2017																			
<p>1 Fête nationale <i>Jeunesse de Villars-Tiercelin/Dommartin</i></p> <p>1 Journée du 1er août (pétanque et pizzas) <i>Organisation 1er août Villars-Tiercelin</i></p>																			
Septembre 2017																			
<p>15/16 Journée en forêt à Villars-Tiercelin <i>Lignum Vaud et Groupement forestier de la Menthue</i></p> <p>30 Bal à Peney-le-Jorat <i>Jeunesse de Peney-le-Jorat</i></p>																			



Le Friend's Band offre un concert villageois à Sottens, le mercredi 10 mai 2017 à 20h15. Bienvenue à tous. Le concert sera annulé en cas de pluie.



Va savoir !

<http://www.upbroye.ch>

PROFITEZ DE CES COURS SYMPATHIQUES et PROCHES DE CHEZ VOUS Ouverts à toutes et à tous !

Le programme de l'année scolaire 2017-2018, est en voie d'impression ! Il sera à disposition au greffe de la commune de Jorat-Menthue, ou chez Jean-Luc Tappy, jean-luc.tappy@bluewin.ch ou encore sur www.upbroye.ch dès la fin août prochain.

Quelques cours qui seront organisés sur Moudon, pour vous mettre l'eau à la bouche :

Le brâme du cerf : 27 et 30 septembre 2017

Tout sur le safan : 25 et 28 octobre 2017

Tout sur la permaculture : 5 avril-26 mai 2018

Et encore beaucoup d'autres cours... cela vaut la peine de demander un programme ou d'aller sur le site www.upbroye.ch

Marché artisanal au centre du village de Sottens le samedi 3 juin 2017 de 9h00 à 17h00

stands de restauration
stands d'artisanat
atelier de bricolage pour les enfants de 10h00 à 11h00 et de 14h00 à 15h00 (gratuit)
balade avec les ânes (gratuit) de 10h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30



Résultat du quizz première page Echo N°12



Line Gavillet



Claude Racine



Bernard Joss



Giuseppe Greco



Didier Schmid



NAISSANCES :



21.08.2016	Martins Coelho Leandro	Villars-Tiercelin
31.08.2016	L'Eplattenier Noah	Villars-Mendraz
15.10.2016	Deillon Loris	Villars-Tiercelin
22.10.2016	Vervatidis Yannis	Sottens
04.11.2016	Moser William	Villars-Tiercelin
17.12.2016	Nobs Meyline	Peney-le-Jorat
21.12.2016	Leivas Delgado Kennedy	Sottens
01.03.2017	Müller Liam	Sottens
06.03.2017	Légeret Noémie	Villars-Mendraz

MARIAGES :



23.09.2016	Métraiiller Thomas Métraiiller Jessica (Bézia)	Peney-le-Jorat
27.01.2017	Guernier Nicolas Guernier (Brailard) Pamela	Sottens
28.01.2017	Graz Michel Graz (Chytiris) Fanny	Peney-le-Jorat
17.02.2017	Berset Ludovic Berset (Gaspoz) Christina	Villars-Mendraz

DECES :



14.10.2016	Rod Claude	Peney-le-Jorat
26.12.2016	Piuzzi Marinette	Montaubion-Chardonney
28.12.2016	Porchet Martha	Sottens
24.01.2017	Löwensberg Alida	Villars-Tiercelin
02.02.2017	Jaton Philippe	Villars-Mendraz
12.02.2017	Thiémond Sylviane	Villars-Tiercelin
08.03.2017	Meylan Marguerite	Villars-Tiercelin

INFOS DU JOURNAL

Délai de retour des articles : 25 août 2017

Prochaine parution : Début octobre

Afin de faciliter la conception du Journal, vous devez nous transmettre vos textes en Word et en police Arial 10. En général, les articles se retrouvent sur une demi-page avec photo et les annonces sur un quart de page. Selon la place disponible, nous sommes donc obligés de limiter le nombre de photos ou de les réduire. Nous ne pouvons assurer la parution des articles arrivés hors délai.

CORRESPONDANTS LOCAUX :

Gil Guttmann
Ch. des Epinettes 1 – 1062 Sottens
Tél. 021 905 37 55 – gil.guttmann@bluewin.ch



Stéphane Sauvageat
Rue des Fontaines 31A – 1058 Villars-Tiercelin
Tél. 021 903 40 32 – sisauvageat@bluewin.ch

Jean-Luc Tappy
Sur-le-Crêt 9 – 1059 Peney-le-Jorat
Tél. 021 903 31 73 – jean-luc.tappy@bluewin.ch

Mise en pages : Stéphanie Santana
Imprimeur : Bordin SA – 1042 Assens

